



VILLE DE MAISONS-LAFFITTE

Fiche de communication

Toujours dans la perspective d'améliorer le cadre de vie des Mansonniens, la ville de Maisons-Laffitte rédigea en 2004, une Charte de l'Environnement.

Dans cette charte fut définie un plan d'actions pluriannuel, avec de multiples objectifs :

- _ faciliter les déplacements des différentes catégories d'usagers en favorisant les circulations douces ;
- _ diminuer les consommations d'énergie dans les bâtiments communaux et intégrer la démarche H.Q.E ;
- _ valoriser le patrimoine ;
- _ réduire les nuisances sur le territoire communal ;
- _ mieux gérer l'eau et le réseau d'assainissement ;
- _ sensibiliser les Mansonniens à la protection de l'Environnement ;
- _ valoriser et préserver nos espaces naturels, dont les Berges de Seine.



Historique de la « Coulée Verte » - Aménagements des Berges de Seine

Les 47 000 m² de berges, que nous appelons la «Coulée Verte » sont une zone privilégiée pour les promeneurs, les pêcheurs et les sportifs, et également pour le développement de la faune et la flore.

L'aménagement de la première tranche de cette « Coulée Verte » a commencé dans les années 1990.

Afin de faciliter leurs analyses et leurs gestions, les berges de Seine sont divisées en plusieurs secteurs :

- _ les secteurs 4- et 4-2, situés à proximité de la ZAC de l'entrée de Maisons, ont vu leurs aménagements s'axer sur l'accueil des jeunes publics et des familles en général, en y implantant des aires de jeux, des allées piétonnes, des bancs et des poubelles, des grandes étendues de gazons et d'arbustes entretenus.
- _ Le secteur 7, milieu naturel, a été aménagé en régie en 2002. Les interventions de tontes et de tailles sont limitées dans ce secteur.
- _ Le secteur 6, zone naturelle dans le voisinage des habitations, a été aménagé pour favoriser la détente et les promenades : allées piétonnes, bancs et poubelles, grands espaces de verdure.



Projet : Continuer la « Coulée Verte » avec des aménagements favorables aux zones naturelles et sauvages.

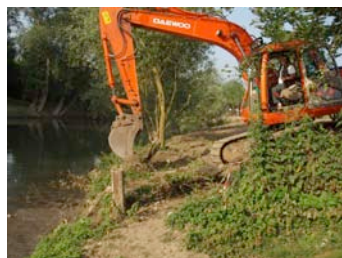
Afin de poursuivre l'aménagement de cette coulée verte, la Ville a dû racheter des parcelles de terrains dont certaines étaient en friches et d'autres servaient de potager.

Dès lors, la continuité de la coulée verte devait allouer une zone à des jardins familiaux.

En passant une convention avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (L.P.O.), la Ville de Maisons-Laffitte a démontré sa détermination à développer des aménagements naturels, favorables au développement de la faune et la flore et donc de créer une importante biodiversité.

En effet, la L.P.O. après avoir fait un diagnostic de la faune et la flore existante, nous a préconisé des aménagements et des mesures d'accompagnements, d'où la pose de nichoirs réalisés en régis.

Réalisation du projet



Les travaux importants ont débuté le 22 mai 2007 pour se terminer 7 semaines plus tard.

Il a fallu défricher la zone, évacuer les déchets et objets divers (1000 m³), abattre les arbres dangereux et évacuer leur bois, apporter 250 m³ de terre pour consolider les berges et mettre en forme le terrain pour pouvoir ensuite ensemercer.

La réalisation des jardins familiaux a débutée le 5 mars 2007. Après une mise en forme du terrain, des abris de jardins ont été posés. Ces jardins sont pourvus d'un point d'eau et de toilettes sèches.

Les personnes souhaitant s'occuper d'un lopin de terre, ont fait leur demande auprès des services de la mairie. Les 21 premiers jardiniers ont investi les lieux dès le printemps 2008.

Ils ont cependant quelques obligations, dont, entre autre, faire du compost avec leurs déchets verts et récupérer l'eau de pluie.



Intérêt du projet

Environnemental

Bien que Maisons-Laffitte soit une ville où les espaces verts sont conséquents grâce au Parc, l'aménagement des Berges a son importance. En effet, ces Berges permettent d'une part d'abriter d'autres espèces d'animaux et d'autre part, pour les Mansonnien de la ville, d'avoir leurs espaces verts et leurs potagers!

En laissant des zones sauvages, en traitant les lieux le plus naturellement possible sans ajouts de produits chimiques, en choisissant des espèces de plantes, d'arbres et d'arbustes adaptées à la zone, cela permet d'avoir un espace végétal privilégié aussi bien pour le développement de la faune et de la flore, que pour toutes les personnes sensibles à l'environnement.

Economique

Le choix de garder des zones naturelles, de ne plus utiliser de produits chimiques, de ne pas passer la tondeuse régulièrement, permet de limiter le budget de fonctionnement tout en préservant l'environnement. C'est une aubaine !

Social

Plusieurs personnes ont été amenées à travailler sur ce projet. Le Service Espaces Verts de la ville, passionné par de tels projets, s'est beaucoup investi et veillera à leurs développements.